



**RSM**

# **RAPPORT DE TRANSPARENCE**

au 30 juin 2017



## SOMMAIRE

PRESENTATION DU CABINET .....	3
Description des entités de commissariat aux comptes.....	3
Description du réseau en France .....	3
Le réseau dans le monde .....	3
Description de la Gouvernance.....	3
GESTION DES RISQUES.....	4
Indépendance .....	4
Contrôle qualité .....	4
Apports externes à la gestion des risques .....	4
NOTRE ACTIVITE .....	5
Chiffre d'affaires .....	5
Liste des clients DMF .....	5
RESSOURCES HUMAINES .....	5
Nos équipes.....	5
Les associés .....	6
La formation continue.....	6



## PRESENTATION DU CABINET

### DESCRIPTION DES ENTITES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notre activité de commissariat aux comptes s'exerce au travers des trois structures suivantes :

- SOCIETE Sofira Audit – société par actions simplifiée au capital de 305.000 € - 260 Ch. Tour de l'évêque 30 900 Nîmes
- SOCIETE Sofira Entreprise – société par actions simplifiée au capital de 100.000 € - 260 Ch. Tour de l'évêque 30 900 Nîmes
- SOCIETE RSM Méditerranée (Sofira) – société par actions simplifiée au capital de 500.000 € - 100 Av. Alfred Sauvy 34 473 Pérols

Une société de notre groupe de cabinet n'exerce qu'une activité d'expertise-comptable :

- Sofira Expertise : SARL au capital de 157 940 € - 100 Av. Alfred Sauvy 34 473 Pérols

Ces entités constituent un groupe contrôlé par des associés communs désigné sous le nom commercial générique « Sofira ».

Ces sociétés sont toutes détenues à plus de ¾ par des associés commissaires aux comptes.

### DESCRIPTION DU RESEAU EN FRANCE

Nos cabinets sont membres du réseau RSM depuis le 30/06/2014.

En France, RSM est constitué de 5 cabinets d'audit, de conseil et d'expertise comptable offrant une large implantation nationale et une présence forte à Paris, Lyon, Nantes, Colmar et Montpellier (incluant Nîmes). RSM France regroupe ainsi 850 professionnels et totalise un chiffre d'affaires de 82 millions d'euros.

Ces cabinets mettent en commun leurs moyens, leurs compétences techniques et spécificités pour répondre aux différentes demandes des entreprises en développement et les accompagner par des solutions sur mesure, à forte valeur ajoutée et pluridisciplinaires.

## LE RESEAU DANS LE MONDE

Sofira est membre de RSM International, 6ème réseau mondial, présent dans 120 pays avec un effectif de plus de 41.400 professionnels et un chiffre d'affaires global de près de 4,87 milliards \$. RSM International Limited est une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 04040598. Son bureau est situé au 11 Old Jewry à Londres (UK).

RSM International est un réseau non intégré dont les représentants dans chaque pays sont indépendants sur les plans stratégique, opérationnel et capitalistique.

RSM International est membre du Forum of Firms qui engage ses membres à mettre en place, pour les audits transnationaux, des pratiques et des méthodologies fondées sur les Normes Internationales d'Audit (International Standards on Auditing), à se conformer au Code d'éthique de l'IFAC ainsi qu'aux codes de déontologie nationaux et à maintenir des normes de contrôle qualité conformes aux Normes Internationales sur le Contrôle de Qualité (International Standards on Quality Control).

RSM International nous permet d'accompagner activement nos clients à l'étranger en nous appuyant sur une coordination structurée et forte entre les différents membres.

### DESCRIPTION DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance de nos sociétés est définie par les statuts des structures d'exercice. Cette gouvernance est assurée par un Président et plusieurs directeurs généraux.

#### Missions du Président

- Orienter les travaux soumis aux Directions générales ;
- Veiller à la correcte mise en œuvre de ces orientations par la Direction Générale ;
- Veiller à la protection et au respect des intérêts généraux des associés.

#### Missions des Directions Générales

- Assurer la gestion du cabinet dans le respect des orientations définies par le Président et confirmées lors des réunions du collège des associés ;
- Organiser l'exercice et le contrôle des activités dans le respect des orientations de qualité, d'éthique et de protection professionnelle, sous le contrôle du Président.



Les associés se réunissent régulièrement en comité de direction de façon à arrêter de façon collégiale les orientations proposées par le Président.

Celles-ci concernent principalement :

- Le fonctionnement interne des structures d'exercice ;
- Les problématiques pouvant relever de l'application des règles d'indépendance ou de la déontologie ;
- Les perspectives de développement des entités.

Les associés délibèrent sur la gestion du Président et des Directeurs Généraux lors de l'assemblée générale annuelle.

## GESTION DES RISQUES

### INDEPENDANCE

Une charte d'indépendance a été mise en place au sein du cabinet. Elle prévoit de recueillir annuellement, de la part des associés comme de l'ensemble du personnel, une déclaration formelle d'indépendance. Ce point est régulièrement abordé lors des réunions faites avec l'ensemble des collaborateurs.

La Présidence valide la rotation des signataires sur les entités d'intérêt public (EIP).

Lors d'une intervention sur un nouveau dossier, renseignement est pris sur les mandats de commissaires aux comptes et d'expert-comptable, tant sur ce dossier que ses filiales, afin de s'assurer de l'absence de conflits d'intérêt.

L'acceptation des missions suit un processus formalisé garantissant le respect des règles d'indépendance. La Direction Générale de nos cabinets confirme que ces règles d'indépendance ont été mises en place sur l'ensemble des missions de commissariat aux comptes réalisées. Ces règles visent notamment à garantir que l'intérêt personnel des associés, de la société ou de ses collaborateurs ne prévaut jamais sur celui du public ou de nos clients. En outre, notre cabinet met en œuvre une procédure de recherche des conflits au sein de son réseau, tant au plan local, national qu'international.

### CONTROLE QUALITE

La démarche qualité est une composante essentielle de notre mode d'exercice professionnel. Elle s'impose :

- d'une part au travers des normes et des codes de déontologie de la profession de commissaire aux comptes et d'expertise comptable ;
- et d'autre part par notre position délibérée de mettre la qualité au cœur de nos métiers.

Pour ces raisons, nous avons conçu l'ensemble de notre système qualité dans une démarche ayant pour finalité de nous conformer à la norme ISA ISQC1.

Nous avons, par ailleurs, renforcé le dispositif global de qualité en adhérant à l'association technique ATH. Grâce au support technique apporté ainsi qu'aux contrôles qualité diligentés, nous bénéficions d'un appui complémentaire à l'ensemble des autres mesures précédemment décrites et qui concourent à une amélioration globale de la performance de nos audits ainsi que de notre organisation.

Des contrôles périodiques de procédures sont diligentés par les représentants du réseau RSM tant au plan national qu'international afin de s'assurer du respect de la charte qualité à laquelle nous avons adhéree en intégrant ce réseau.

Conformément à la réglementation applicable à notre profession, nos cabinets font régulièrement l'objet d'un contrôle qualité de la part de nos instances professionnelles. Le dernier contrôle qualité du H3C sur l'ensemble de nos structures d'exercice a été effectué à la fin de l'année 2015, les conclusions ayant été restituées en juin 2016.

### APPORTS EXTERNES A LA GESTION DES RISQUES

Sofira a recours aux services suivants, apportés par le réseau RSM ou l'association technique ATH, et qui s'inscrivent pleinement dans sa démarche qualité :

#### Veille stratégique

Sofira dispose d'une veille stratégique qui s'appuie sur un suivi de l'actualité professionnelle en France et dans le monde.

#### Veille documentaire

Le cabinet a accès à un centre de documentation entièrement dédié à la profession comptable et aux évolutions des entreprises qui permet le suivi des textes législatifs, réglementaires et professionnels.

#### Maintenance technique, méthodologique et technologique

Sofira bénéficie d'une mise à jour et d'un enrichissement permanent des référentiels techniques (sous la forme de guides et de manuels) pour ses activités d'audit et de commissariat aux comptes, consolidation, expertise comptable, conseil, missions sociales et services connexes aux entreprises dans le cadre de la pluridisciplinarité. Par ailleurs, le cabinet dispose d'un service de consultations techniques qui permet aux associés de trouver des réponses aux questions les plus sensibles qu'ils rencontrent dans leur exercice professionnel.

Enfin, RSM International et ATH mettent à disposition des équipes des outils comprenant notamment un dossier électronique, un réseau intranet sur lequel elles trouvent l'ensemble des supports constituant les référentiels et une liaison extranet avec les centres de documentation.

#### Formation

Le cabinet dispose d'un catalogue de formations et d'un ensemble de séminaires dont les objectifs sont d'aider les collaborateurs à progresser dans leurs compétences techniques, comportementales et managériales. Ces formations sont articulées autour de cursus adaptés permettant de servir l'amélioration progressive et continue des collaborateurs et associés. Ce processus de formation permet à l'ensemble des auditeurs appelés à intervenir sur nos missions d'être formés et de remplir leurs diligences. La politique de formation du cabinet permet, tant à ses associés qu'à ses collaborateurs, de respecter les dispositions des articles L.822-4 et R.822-61 du Code de Commerce

#### Supervision

Une supervision des équipes et des dossiers est réalisée en continu par les directeurs et responsables de mission ainsi que par les associés.

Des revues indépendantes sont effectuées, par un associé non signataire, sur les dossiers classifiés à risque et sur tous les clients ayant des titres financiers admis aux négociations sur un marché réglementé et plus largement les EIP.

La revue a pour objectif de conforter pour chaque dossier le bien-fondé de l'opinion et le respect de notre méthodologie au regard des normes d'exercice professionnel en vigueur.

#### Contrôle qualité

RSM International et ATH réalisent annuellement un examen des procédures, de l'organisation générale du cabinet et un contrôle de dossiers de commissariat aux comptes sélectionnés par leurs soins sur l'ensemble du portefeuille. Ces contrôles permettent à notre structure d'améliorer la qualité de notre audit, et ainsi le service rendu à nos entreprises clientes.

## NOTRE ACTIVITE

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires des structures SOFIRA, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017, ressortent à 6.4 M€ :

	C.A. (K€)	%
<b>Services audit &amp; assimilés</b>	585	9 %
<b>Comptabilité</b>	4794	75 %
<b>Droit et fiscalité</b>	544	9 %
<b>Transaction services</b>	478	7 %

Les cabinets décrits dans le paragraphe introductif comme le périmètre du groupe « Sofira » ne sont pas astreints à produire des comptes consolidés. Ces informations ressortent des comptes sociaux déposés auprès des Greffes de Tribunaux de Commerce pour la période concernée, après retraitement des opérations internes. Tous les cabinets du Groupe clôturent à la même date.

### LISTE DES CLIENTS DMF

Notre cabinet effectue une mission de contrôle légal dans une seule entité faisant appel public à l'épargne :

- ITESOFT S.A. (EURONEXT – Compartiment C)

## RESSOURCES HUMAINES

### NOS EQUIPES

Les équipes des cabinets SOFIRA sont composées de 74 professionnels répartis comme suit :

Cat. de personnel	Nb.
<b>Commissaires aux comptes diplômés et associés</b>	6
<b>Experts-comptables diplômés salariés</b>	1
<b>Experts-comptables stagiaires</b>	6
<b>Collaborateurs / auditeurs</b>	55
<b>Administratifs</b>	6
<b>Total</b>	74

Des équipes sont constituées et formées afin d'intervenir spécifiquement sur des missions de type audit : elles ne participent qu'à titre accessoire à d'autres activités du cabinet.

## LES ASSOCIES

Nos cabinets comportent 7 associés. La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. Cette dernière est fonction de l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs arbitrés par la Présidence. La rémunération des associés dépend exclusivement des résultats des cabinets faisant partie du groupe « sofira ».

Les associés exercent leur activité dans une logique de profession libérale : en cas d'insuffisance de résultat des structures dont ils sont actionnaires et dans lesquelles ils exercent leur profession, leurs rémunérations en sont directement affectées. Il sont appelés à remplir, le cas échéant, leur devoir d'actionnaire.

Tous les associés sont actionnaires des structures d'exercice et détiennent de fait tous les droits et obligations liés à cette qualité d'actionnaire.

Les associés sont astreints aux même processus de formation que les collaborateurs sous la supervision de la Présidence. Le calendrier et le contenu de leurs formations sont définis chaque année et complétés le cas échéant par des formations ponctuelles rendues nécessaires par l'actualité technique ou professionnelle. Le processus de programmation et de

supervision de la formation des associés a été élaboré afin de garantir le respect des dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2008 pour les associés inscrits comme Commissaires aux Comptes auprès d'une Cour d'Appel.

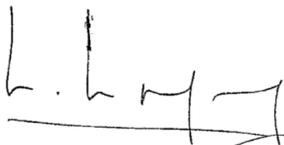
## LA FORMATION CONTINUE

Notre cabinet établit annuellement son plan de formation. Les formations sont ouvertes à l'ensemble des associés et collaborateurs. Le responsable qualité s'assure que les actions, en matière de formation, sont conformes tant vis-à-vis des obligations réglementaires que de la politique qualité du cabinet.

Ces formations sont principalement suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions (CNCC, CRCC, Francis Lefebvre, etc.). Certaines d'entre elles sont effectuées au travers du réseau RSM. Notre cabinet est, par ailleurs, adhérent à l'association de support technique ATH qui se charge de dispenser des formations périodiques auprès des collaborateurs et de contribuer au renforcement de la qualité et des moyens mis en œuvre au bénéfice de nos missions.

Les associés du cabinet se conforment aux prescriptions de l'article R.822-61 du Code de Commerce en termes de formation professionnelle.

Marcos MARQUEZ  
Président Sofira Audit



Fernand LEAL  
Président – Sofira et  
DG – Sofira Audit



Luc PETITEAU  
DG – Sofira Entreprise

